



Décompte de congès payés après 1 jour férié

Par **jacklou**, le **19/07/2009** à **16:59**

Bonjour,

Dans le cadre des 35h je ne travaille pas le vendredi matin. J'ai pris une semaine de CP qui se terminait le mercredi 20 mai inclus, suivi du jeudi de l'ascension qui est férié et j'ai repris le travail le vendredi à 14h comme prévu, hors la comptable m'a compté le vendredi matin en CP. Est-ce normal?

Je vous remercie pour votre réponse.

Cordialement
Jacklou

Par **Toucan**, le **03/09/2009** à **20:28**

Bonjour,

Dans le cadre des 35h, vous avez convenu avec votre employeur de ne pas travailler les vendredis matin. Il est donc inconcevable que vous soyez en congés payés un vendredi matin !

La comptable a dû s'emmêler les pinceaux avec vos congés payés suivis du jour férié, et de vos horaires individualisés. Avez-vous été lui demander une explication? Si oui, que vous a-t-elle répondu?

Cordialement